

**Sujet :** ENQUETE PLU

**De :** MICHEL LEZE <michel.leze32@gmail.com>

**Date :** 22/11/2020 à 23:30

**Pour :** enquete.plu@monestierdeclermont.fr

Bonjour,

Nous relevons qu'une voie est dessinée passant au travers de notre terrain parcelle 555..  
Or, nous avons acquis notre habitation, il y a 1 an, et à cette date, aucune préemption n'a été faite par la mairie. Aucun droit de passage ou autre servitude ne sont mentionnés sur l'acte notarié.

Pourriez-vous nous indiquer exactement la nature de ce tracé ?

Nous vous précisons toutefois que nous nous opposons à tous passages de quelque nature qu'ils soient sur notre terrain.

Bien cordialement

M. et Mme LEZE Michel

6 impasse de la Fontaine

38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél : 06.56.80.02.75